



Pouvez m'éclairer sur l'avenant car je suis en ccd

Par **Gregstilo**, le **19/09/2014** à **23:02**

Je suis actuellement en ccd , j'ai signé il y'a quelque temps ce contrat pour remplacer la titulaire dans un service qui étai en congé parental cette personne a repris dans son service avant sa date butoirs donc avant ma fin de contrat du coup on ma changer de service et on ma mis sur un autre remplacement mais cet foi ci je suis apparemment sur un remplacement d une longue maladie. J' ai une date de fin de contrat qui a été signé pour le remplacement de congé parental donc je sais pas si cela est légal car il faut savoir que depuis 4 jours je suis sans avenant de contrat car le poste est le même mais pas le service. Silence radio de l employeur !! Sachant que je ne veux sur tout pas de Cdi et que l employeur est au courant oralement et que je voudrait finir mon ccd a la date butoir et non pas prolonger !! Pouvez vous m éclairer sur mes droits car je suis perdu ! Merci d avance